

Composition de la commission d'Examens des Vœux **Année universitaire 2022-2023**

DEUST Préparateur-Technicien en Pharmacie

Le Président de l'université

Vu l'article L. 612-3 du Code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 16 juillet 1984 relatif au diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques

Vu les propositions de la Directrice de l'UFR de Pharmacie

DÉCIDE

Article 1 : Désignation des jurys de sélection

Les demandes d'admission en Diplôme d'Études Universitaires Scientifiques et Techniques (DEUST) pour l'année universitaire 2022-2023 sont examinées par une commission d'examen des vœux Parcoursup composée des personnes désignées ci-après :

Président : Pierre BREDELOUX (Responsable Universitaire DEUST Préparateur-Technicien en Pharmacie)

Membres :

UFR de Pharmacie :

Stéphanie DAVID (Responsable 1ère année DEUST)

Véronique MAUPOIL (Directrice de l'UFR de Pharmacie et Responsable 2^{ème} année DEUST)

CFA Pharmacie Centre Val-de-Loire :

Frédérique ALLAIRE (Conseillère pédagogique)

Valérie FAUST (Chargée de relation client)

Sébastien FRISTOT (Responsable pôle pédagogique)

Sandra HENAULT (Responsable pôle commercial)

Julie LALLIER-DUPUY (Directrice CFA Centre Val-de-Loire)

Article 2 : Affichage

La présente décision fera l'objet d'un affichage dans les locaux de l'université.

Article 3 : Exécution

Le directeur général des services est chargé de l'exécution de la présente décision.

Fait à Tours, 3 février 2022

Pour le Président de l'Université et par délégation,
Vice-président en charge de la formation et de la vie
universitaire



Florent MALRIEU